

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

emlyon business school
LICENCE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 septembre 2002 relatif aux diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par le candidat en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que le candidat a satisfait aux épreuves prescrites par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE ADMINISTRATION DES AFFAIRES**, Mention **GESTION**,
mention passable

est délivré

au titre de l'année universitaire

et confère le grade de Licence

pour en jouir avec les droits et obligations

美澳留服认证

原版仿制文凭

Q微1825214279

Fait à LYON, le 1^{er} septembre 2018
Le titulaire

Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

N°

MONTI 8590634

Saint-André

William MAROIS

/201820140201027